

Les coteaux calcaires

Des points hauts, ou buttes, se distinguent dans le paysage vallonné dominé par les grandes cultures entre Marsac et Saint-Cybardeaux. Ces lieux représentent de petits trésors naturels et historiques : des coteaux calcaires qualifiés pour la plupart de « pelouses sèches ».

Une pelouse sèche est un milieu ouvert dont les formations végétales herbacées sont basses et essentiellement composées de plantes vivaces et pauvres en arbres et arbustes.

Le pâturage était la seule valorisation agricole possible de ces coteaux. Grâce à cette pratique ancestrale (ayant entretenu les milieux ouverts), on peut aujourd'hui en admirer les richesses, notamment les orchidées. C'est pour préserver ces milieux et les espèces qu'ils abritent que le site Natura 2000 des coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac a été créé.

Le site Natura 2000 des coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac

Il s'étend sur quatre communes (Marsac, Saint-Genis d'Hiersac, Genac et Saint-Cybardeaux) et s'échelonne sur 221 hectares au total. Il présente des habitats naturels préservés à l'échelle européenne, dits « habitats d'intérêt communautaire ».

Aujourd'hui ces milieux et leurs espèces associées (comme les orchidées) sont menacés de disparition. En effet, suite à l'abandon des pratiques pastorales, ces derniers ont tendance à s'embroussailler et se refermer, colonisés petit à petit par les ligneux (arbres, arbustes).

À l'inverse, une sur-fréquentation des coteaux risque aussi de fortement dégrader les milieux. Des cheminements dispersés et régulièrement empruntés entraînent un sur-piétinement des pelouses et la destruction des espèces patrimoniales. Il faut donc modérer les passages sur ces milieux et ne pas s'écarter des sentiers existants.

La démarche Natura 2000



Afin de préserver la richesse et la diversité biologique de l'Europe, l'Union Européenne adoptait le 21 mai 1992, la directive « Habitats » visant à coordonner les politiques d'intervention des États membres en faveur de la protection de la nature.

Des sites d'intérêt communautaire ont alors été désignés et celui des coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac en fait partie.

L'objectif n'étant pas de mettre la nature « sous cloche » mais de concilier la pratique des activités humaines avec la préservation des milieux naturels, notamment en communiquant entre acteurs locaux, et en adoptant des comportements respectueux de l'environnement.



Parmi les espèces d'orchidées que l'on peut observer sur les coteaux calcaires des Bouchauds à Marsac, on peut citer par exemple :

Ophrys jaune¹ *Ophrys lutea*

Ophrys bécasse² *Ophrys scolopax*

Ophrys petite araignée³ *Ophrys araneola*

Ophrys mouche⁴ *Ophrys insectifera*

Ophrys araignée⁵ *Ophrys sphegodes*

